
CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL

209^e réunion extraordinaire tenue le 5 mai 2026

Adopté le 19 mai 2026

ORDRE DU JOUR

1.	Vérification du quorum et ouverture de la réunion.....	3
2.	Adoption de l'ordre du jour.....	3
3.	Déclaration d'intérêts	3
4.	Études, formation et réussite	4
4.1.	Reconduction de la suspension des modes réguliers d'administration et de fonctionnement de l'Unité d'enseignement en sciences du langage et communication (UESCL)	4
5.	Levée de la réunion	4

PROCÈS-VERBAL de la deux-cent-neuvième (209^e) réunion extraordinaire du **Conseil d'administration** de l'Université du Québec à Chicoutimi tenue le 5 mai 2026 à 16h30 au local H7-1190 et en visioconférence.

1. Vérification du quorum et ouverture de la réunion

Sont présents :

BOILY, Christine	Membre socioéconomique et vice-présidente
DE SA, Chantale	Membre socioéconomique
FARINAS, Marie-Isabelle	Professeure
FRAGOSO, Elizabeth	Membre socioéconomique
GIROUX, Patrick	Professeur
GRAVEL, Marie-Ève	Représentante des collèges et présidente d'assemblée
HÉBERT, Étienne	Vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite
MORIN, Vincent	Professeur
ROBERGE, Michel	Chargé de cours
SAMSON, Ghislain	Recteur

Sont absents :

LAFRANCE, Simon	Représentant des diplômés
MAGNON, Andréa	Étudiante
MICHAUD, Caroline	Membre socioéconomique

Observateurs :

AUDET, Marie-France	Directrice des communications et des relations publiques par intérim
BOUCHARD, Luigi	Vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation
MARTIN, Michèle	Conseillère en autochtonie
PEDNEAULT, Pierre-Olivier	Directeur du Service des ressources financières et de l'approvisionnement, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Secrétaire générale :

GAGNON, Nathalie

Secrétaire de réunion :

BOUCHARD, Emily

La secrétaire de réunion constate le quorum et la présidente déclare l'ouverture de la réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition d'Étienne Hébert, appuyée par Marie-Isabelle Farinas, il est **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

3. Déclaration d'intérêts

Aucune déclaration d'intérêts n'est faite.

4. Études, formation et réussite

4.1. Reconduction de la suspension des modes réguliers d'administration et de fonctionnement de l'Unité d'enseignement en sciences du langage et communication (UESCL)

Dûment proposé et secondé, il est **RÉSOLU à l'unanimité** de demander un huis clos. Ce dernier est décrété par la présidente et la secrétaire de réunion est dispensée de rédiger le procès-verbal des délibérations sur ce point.

Le huis clos est levé et les membres approuvent la résolution suivante :

RÉSOLUTION CAD-13821

Reconduction de la suspension des modes réguliers d'administration et de fonctionnement de l'Unité d'enseignement en sciences du langage et communication

ATTENDU l'article 5 du Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

ATTENDU l'article 2.3 de la Procédure relative à la création, la fusion, la division ou la fermeture d'une unité pédagogique de l'UQAC;

ATTENDU la résolution CAD-13620 du conseil d'administration relative à la suspension des modes réguliers d'administration et de fonctionnement de l'Unité d'enseignement en sciences du langage et communication, et ce, jusqu'au 7 mai 2026;

ATTENDU la nécessité de reconduire la suspension afin d'assurer la pérennité des solutions déployées;

ATTENDU la résolution CERC-9137 relative à la reconduction de la suspension des modes réguliers d'administration et de fonctionnement de l'Unité d'enseignement en sciences du langage et communication;

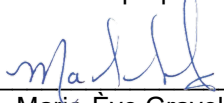
ATTENDU la recommandation du Décanat des études au vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

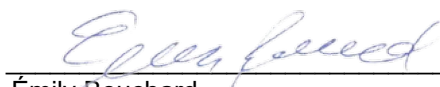
Sur proposition de Michel Roberge, appuyée par Christine Boily, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE reconduire la suspension des modes réguliers d'administration et de fonctionnement de l'Unité d'enseignement en sciences du langage et communication (UESCL) du 8 mai 2026 au 22 décembre 2026, et ce, selon les mêmes modalités que celles prévues à la résolution CAD-13620.

5. Levée de la réunion

Sur proposition de Ghislain Samon, la réunion est levée à 17h.


Marie-Ève Gravel
Présidente


Emily Bouchard
Secrétaire de réunion